

**LA MUNICIPALITÉ
ET LA POPULATION
DE SAINT-OYENS**

ont le pénible devoir d'annon-
cer le décès de

**Monsieur
Isaac GROSJEAN**

ancien président du Conseil gé-
néral.

Ils expriment à sa famille leurs
sentiments de profonde sym-
pathie.

Pour les obsèques, prière de se
référer à l'avis de la famille.